

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1197>



Rentrée 2005 : bel exemple que quand on demande suffisamment fort, on obtient !

- Technique - Départements - Yonne - Archives - Collège Jacques-Prévert, Migennes -



Publication date: dimanche 30 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Cette rentrée 2005 est totalement différente de celle que nous avons connue l'année passée.

En septembre 2004 nous avons découvert avec grand mécontentement des effectifs inadmissibles pour des classes de ZEP : un groupe d'anglais en 6ème était à 29, en EPS les effectifs montaient à 31 en classe de 4ème, en espagnol un groupe était à 30 en classe de 4ème...

Le SNES nous a alors conseillés et aidés. Nous avons, avec le soutien des parents, signé et remis à l'inspecteur d'académie une pétition pour demander une création de classe. L'IA a reconnu que nous ne disposions pas de moyens suffisants et nous a accordé cinq HSA. Comme les emplois du temps étaient faits, cela a permis d'alléger quelques groupes, mais pas d'aboutir à une situation satisfaisante.

Nous avons été très vigilants lors de la présentation de la DHG au CA et nous avons, là encore, demandé des moyens supplémentaires pour la rentrée 2005.

Il a donc été satisfaisant pour nous de voir qu'en septembre les effectifs étaient corrects. Les 6ème sont 22 par classe, il y a trois 5ème à 25 et deux à 24. En 4ème les effectifs vont de 25 à 26 par classe. Et les élèves de 3ème sont 19 ou 20 par classe. Les conditions de travail pour les élèves sont donc meilleures.

Mais, nous devons rester vigilants car on nous parle déjà de fermeture de classe pour la rentrée prochaine !!!

Tous les postes ont été pourvus à la rentrée.

Mais il faut remarquer que les TZR ont des situations très inconfortables à gérer. Ils sont sur plusieurs établissements pour beaucoup d'entre eux. Une collègue a été nommée à l'année en juillet sur un poste et fin août le rectorat lui a fait savoir que sa situation avait changé et qu'elle était seulement rattachée à un établissement. Elle avait bien sûr trouvé un logement en fonction de son arrêté de nomination de juillet !!!

Tout n'est donc pas rose, même si nous notons un léger mieux. La prochaine échéance sera le début des travaux de rénovation du collège prévu pour janvier 2006, qui risque de perturber fortement la vie du collège !

Sophie Barré